

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

ABONNEMENT :

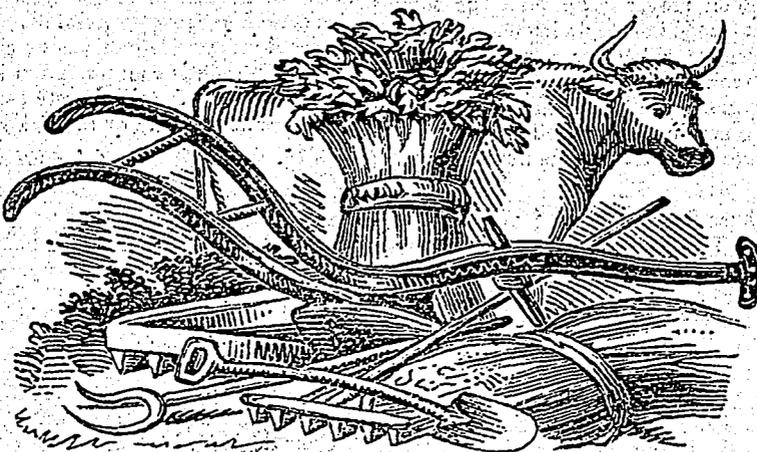
\$1.00, payée invariablement d'avance.

L'abonnement date du 1er avril, 1er juillet, 1er octobre, ou 1er janvier.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Tout avis de cessation d'abonnement devra être donné à ce bureau, par écrit, un mois d'avance.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.



ANNONCES :

1re insertion, 8 cts. la ligne
2e " etc. 2 cts. "

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser spécialement aux Cultivateurs, trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Firmin H. Proulx, Éditeur-Propriétaire, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressés franco

CAUSÉRIE AGRICOLE

Des prairies naturelles

LEUR UTILISATION

(Suite.)

Avec les trois instruments dont nous parlions dans notre dernière causerie, nous pouvons faire de très-bons foin ; mais c'est à la condition que nous nous en servions en temps convenable.

Lorsque le moment favorable pour le fauchage a été bien saisi, c'est déjà un bon commencement ; mais il ne suffit pas, il nous reste encore plusieurs manipulations très-importantes et qui influent beaucoup sur la qualité du fourrage.

Dans ces différentes manipulations, on doit bien prendre en considération trois points principaux :

1o. Préserver autant que possible le foin de la pluie et de la rosée. L'eau agit sur le fourrage étendu en dissolvant les substances nutritives, et si l'on met en tas le foin encore mouillé, il s'établit bientôt une fermentation assez vive qui détruit encore une autre partie des principes alimentaires. Afin d'éviter cette déperdition, on n'ouvre les *ondains* que dans le beau temps et après que la rosée est tombée, puis, on a soin de ne jamais fouler fortement le foin mouillé. Une fois le foin sec, il doit être entré immédiatement ; quelquefois cependant le manque de bras nous oblige à remettre l'ouvrage au lendemain ; mais dans ce cas aucune parcelle de foin sec ne doit rester étendu, on le mettra donc en *veilloches* jusqu'à ce qu'on puisse le mettre à couvert, et cela toujours pour éviter la déperdition des principes nutritifs. Le *râteau à cheval* sera ici d'un grand secours.

2o. Dans les saisons défavorables, retourner le foin le moins possible. Il arrive assez souvent que le temps des foins n'est qu'une alternation de coups de soleil et d'ondées. Ces changements ont un effet désastreux sur le foin ; il blanchit, se rouit pour ainsi dire, perd son arôme et ses facultés nutritives. Ces inconvénients sont moins sensibles, lorsque le fourrage est en

ondains ou en tas ; car alors la partie supérieure seule y est soumise, tandis que l'intérieur conserve longtemps ses propriétés. Si on ne dispose que de moyens insuffisants, on essaie de profiter des plus petites éclaircies afin de hâter la dessiccation ; mais dans ces différentes opérations le foin est lavé dans tous les sens, aussi perd-on énormément. L'emploi de la *fanuse mécanique* prévient en grande partie cette perte. On peut alors laisser l'herbe en tas et attendre le moment le plus favorable pour faner ; car, grâce à la rapidité d'exécution de l'instrument, l'herbe peut être étendue en un instant, séchée, *râtée* et entrée sans aucune avarie.

3o. Lorsque le soleil chauffe ardemment, il faut empêcher un même côté de l'herbe d'être trop desséchée. Lorsqu'on ne peut prévenir cet accident, le foin se raccornit, perd ses parties les plus délicates et les plus recherchées par le bétail, ses feuilles par exemple, et il ne reste plus qu'une tige dure et coriace. Il y a donc perte non-seulement sur la quantité, mais encore sur la qualité. Avec la *fanuse*, on ferait de meilleur foin ; puisque par son moyen on peut le retourner lorsqu'il en aura besoin et dans un temps très-court. C'est ainsi que l'on devra agir toutes les fois que l'on voudra récolter un foin parfaitement sec et ayant néanmoins conservé toute sa belle couleur verte, indice le plus certain de sa puissance nutritive.

Ainsi *épandage très rapide des ondains ; retournement très-rapide* de la couche ainsi obtenue et *rasssemblage aussi prompt* du foin en cas de mauvais temps ou lorsqu'il est séché, voilà les avantages incontestables que nous procure l'emploi de la *fanuse mécanique* et du *râteau à cheval*. Ces deux instruments nous donnent donc le moyen d'attendre le moment le plus favorable pour exécuter le *fanage*, empêcher l'herbe d'être alternativement mouillée et séchée ou même brûlée et d'être dépouillée de sa puissance nutritive aussi bien que de sa couleur. Entre un foin mal fait et un foin fané dans les meilleures conditions, il y a une différence de propriétés nutritives énorme.

Il est à peu près impossible de faire apprécier par des chiffres cette dernière différence quoique ce ne soit pas la moindre. Mais le calcul devient plus facile si nous comparons l'ouvrage

fait avec nos deux nouveaux instruments et celui qui s'exécute ordinairement avec les outils à main.

Nous allons donc entreprendre cette petite comparaison afin de satisfaire nos lecteurs, leur montrer la plus grande rapidité dans l'exécution de l'ouvrage et le profit qu'ils peuvent en retirer.

On admet généralement qu'en moyenne un faucheur coupe un arpent de foin par jour et que le fanage de la même étendue exige trois fanuses pour étendre, retourner et rassembler en rangs le foin qu'il pourra y avoir, toujours en moyenne. Maintenant si nous allouons à chaque fanuse 25 centins par jour, le fanage reviendra donc à 75 centins l'arpent. Tandis qu'avec la fanuse mécanique et le rateau à cheval nous avons pour la même étendue.

1 cheval attelé à la fanuse 2½ heures....	\$0.06	\$0.15
1 cheval attelé au rateau 1½ "	0.06	0.07½
Un charretier 4 heures soit.....		0.15
Intérêt du prix d'achat de la fanuse à 6 p. 100 par an, pour 30 arpents de prairie en admettant que l'instrument coûte \$20.00.....		0.04
Entretien et amortissement à 8 p. 100.....		0.05
Intérêt du prix d'achat du rateau, entretien et amortissement, 14 p. 100 en admettant que le prix du rateau est de \$15.00.....		0.07
		<hr/> \$0.53½

Ainsi donc le prix de revient du fanage par les moyens ordinaires est de 75 centins ou 3 chelings et 18 sous par arpent, tandis que celui du fanage par la fanuse et le rateau à cheval n'est que de deux chelings et 16 sous; profit en faveur de ce dernier 1 cheling et 2 sous par arpent. Le cultivateur qui aurait 30 arpents de prairie à faucher par année, ferait donc sur son fanage seulement un profit de 6½ piastres (\$6.50). De plus remarquons bien que nous n'avons rien chargé pour les outils dans le fanage à bras, tandis que nous avons tout chargé dans le fanage mécanique.

Conservation du foin—On peut conserver le foin de trois manières différentes : en meules, en fenils, et en presse. La conservation du foin en meules n'est pas encore entrée dans nos habitudes, quoique nous ayons observé assez souvent des meules très considérables dans quelques fermes; mais c'était plutôt le manque de local qu'un système arrêté qui obligeait à la confection de ces meules.

Le mode le plus généralement employé est la mise en granges ou en fenils au-dessus des animaux. On doit préférer la conservation du foin en grange à celle en fenils, ou plutôt on ne doit garder dans ce dernier local que le fourrage nécessaire à la consommation immédiate du bétail; car le séjour prolongé au-dessus des animaux donne lieu à une foule d'inconvénients. Voici quelques observations très-judicieuses de M. P. Joigneaux à ce sujet : " Il importe, dit-il, de le tasser fortement pour que la poussière y pénètre le moins possible; mais quoique l'on fasse, il en pénètre toujours. Le séjour en fenil est désavantageux au foin; il y perd son arôme, et souvent même, quand les planchers sont à jour, il y contracte une odeur et une saveur désagréable, sous l'influence des exhalaisons animales qui le pénètrent. Ces planchers à jour ont, en outre, l'inconvénient de laisser passer le poussier (*graines*) du foin et d'introduire dans les fumiers des graines salissantes dont nos récoltes se passeraient bien."

On voit donc par ces quelques lignes que l'usage de mettre le foin sur les fenils n'est pas très-recommandable; mais souvent le défaut d'espace, et surtout la facilité du service d'un

la distribution de la nourriture au bétail, nous obligent à passer par-dessus ces inconvénients.

Sur les fenils ou dans les granges, le foin peut être placé bottelé ou non bottelé. La première manière est plus expéditive, c'est son seul mérite; mais la seconde présente deux avantages sérieux et qui ont un poids considérable aux yeux des cultivateurs qui tiennent une comptabilité régulière : celui de faire connaître très-approximativement le poids du foin récolté et celui de mettre le cultivateur en position de se rendre facilement compte de la consommation journalière. Par là il pourrait voir si la quantité qui lui reste est suffisante et même s'il peut en livrer une certaine quantité à la vente.

(A continuer.)

REVUE DE LA SEMAINE

La retraite ecclésiastique annuelle pour le diocèse de Québec doit s'ouvrir vendredi prochain, le 28 du courant. C'est, dit-on, le R. P. Saché qui la prêchera.

Dans le diocèse de Rimouski la retraite ecclésiastique s'est ouverte le 20; elle a été prêchée par M. l'abbé Jos. Aubry, du Séminaire de St. Thérèse.

Celle de MM. les Curés du diocèse de St. Hyacinthe s'ouvre aujourd'hui, et elle se terminera jeudi matin le 3 de septembre prochain.

MM. les Curés du diocèse des Trois-Rivières ont commencé leur retraite le 23 courant, au Séminaire de Nicolet, et elle se terminera samedi prochain. Le prédicateur de cette retraite est M. l'abbé Collin, du Séminaire de St.-Sulpice de Montréal.

C'est ainsi qu'après une année de rudes et incessants labeurs; d'épreuves de toutes sortes, les ministres de Jésus-Christ vont retremper leur âme dans la méditation et la prière, afin de continuer avec un nouveau zèle les travaux de leur laborieux apostolat, et de poursuivre avec courage dans la voie des humiliations, des souffrances et du mépris. Les prêtres du Seigneur sont le sel de la terre; il n'y a que les champs qu'ils cultivent qui portent des fruits sur lesquels la corruption n'exerce pas d'empire. Pour que ce sel ne s'affadisse point, il est nécessaire qu'à des époques déterminées il soit embaumé par l'encens de la prière, dans le calme de la retraite. Comme les retraites ecclésiastiques se font tout particulièrement en vue de nos plus chers intérêts, demandons pendant ces jours à l'Auteur de tout don parfait, qu'il fasse pleuvoir ses bénédictions sur ceux qui sont réunis en son nom.

D'après une dépêche émanant des autorités impériales que publie la *Gazette du Canada*, voici quels sont les titres qui pourront à l'avenir porter nos hommes publics :

Le titre d'*Excellence* est donné au gouverneur-général; *Son Honneur*, aux lieutenant-gouverneurs; *Honorable*, aux membres du Conseil-Privé pour la vie, et aux membres du Sénat pendant qu'ils seront en charge.

Le titre d'*honorable* est donné au conseiller-exécutif pendant qu'il est en charge; mais le conseiller-législatif ne pourra porter ce titre que s'il en était déjà décoré à l'époque des changements constitutionnels.

Les orateurs du Conseil législatif et de l'Assemblée législative ne pourront porter le titre d'*honorable* que pendant la durée de leur charge.

Quelques journaux ont fait à ce sujet des remarques qui paraissent assez fondées.

On annonçait, il y a quelque temps, la conversion au catholicisme du docteur Pusey, le chef de la fraction de l'Eglise anglicane qui porte son nom. On disait en même temps que son exemple avait été immédiatement suivi par le docteur

Hamilton, évêque de Salisbury, qui, en se convertissant, aurait renoncé à un revenu de 4,000 livres sterling. L'Univers, qui avait reproduit cette nouvelle, comme tous les autres journaux, dit dans son numéro du 2 août: "Des informations plus sûres nous apprennent que cette nouvelle n'était pas fondée."

Il est toujours bruit de guerre en Europe, et ces bruits paraissent assez fondés. L'ordre a été donné d'armer les fortifications à Rome, et on a placé des pièces de gros calibre au sommet du Mont Aventin. Malgré tous les préparatifs qui se font, le St.-Siège ne perd rien de sa tranquillité. Il seconde les mesures militaires que l'on croit devoir prendre pour mettre Rome en état de défense, et il poursuit en même temps les travaux préparatoires au Concile. On attend sous peu de jours la publication d'un nouvel acte pontifical. Il paraîtrait que le Pape aurait dessein non pas de convoquer mais d'inviter au Concile tous les évêques anglicans, russes, schismatiques, etc. Cela serait nouveau dans l'Eglise, mais requis en quelque sorte par sa situation actuelle, qui est tout-à-fait exceptionnelle. Certainement que si la chose a lieu, elle produira d'immenses résultats en faveur de l'unité. Peut-être ne sommes-nous pas loin de l'heureuse époque où l'on pourra dire en toute vérité qu'il n'y a qu'un pasteur et qu'un troupeau.

A propos de l'inauguration de la statue de Charlemagne à Liège, le journal le Bien public publie l'excellente page que voici. Elle est admirable et pour le fond et pour la forme: il serait à désirer que tous ceux qui s'occupent d'affaires politiques la lussent et la méditassent.

"Jetons un rapide coup-d'œil sur l'œuvre de Charlemagne. Le "grand homme" d'autrefois nous donnera la mesure de nos prétendus "grands hommes" d'aujourd'hui.

"C'était au neuvième siècle. Après bien des luttes, l'aurore d'une civilisation régulière paraissait se lever sur le monde. La croix rayonnait sur les nations et celles-ci se tournaient vers Elle comme vers la Rédemption et le Salut. Le sol européen, longtemps couvert de débris immondes était enfin débarrassé, quelques matériaux nouveaux se trouvaient à pied d'œuvre, et l'on put songer à élever l'édifice des temps nouveaux, à en tracer les contours, à en jeter les fondements.

"Deux hommes envoyés de Dieu, se levèrent alors, un Pape et un roi, saint Léon et Charlemagne.

"Charlemagne prit son épée et en traça, dans l'Europe, comme sur le sable d'un jardin, les limites de son royaume.

"Il fit plus: il devint législateur, il fit passer dans les institutions cette loi nouvelle qui rayonnait dans les âmes; il comprit et il montra par ses actes "que la souveraine puissance lui était donnée pour que la vertu fut aidée, que les voies de Dieu fussent élargies, que l'Empire de la terre servit l'Empire du Ciel."

"La société chrétienne s'élevait: il lui fallait un couronnement. Charlemagne passa les Alpes. Le Pape était menacé par un Galant-Homme de ce temps-là. Le Galant-Homme fut battu, et à côté du trône de saint Léon, le roi des Francs plaça son glaive en sentinelle, et sa parole pour témoin.

"Le Vicaire de Jésus-Christ prit alors sur l'autel la couronne de Constantin, il en ceignit le front de Charlemagne.

"Le plan divin se réalisait: la basilique chrétienne, comme nos vieilles cathédrales, avait deux tours, l'Empereur très chrétien, le Pape-Roi!

"L'empereur très chrétien, c'était l'œuvre du Pape, et certes ce n'est pas la faute de la Papauté si les Empereurs ont démerité de ce titre!

"Le Pape-Roi, c'était l'œuvre de Charlemagne, l'ouvrier de Dieu!

"Et les Empereurs germaniques sont venus, et l'œuvre de Charlemagne a résisté!

"Et le schisme est venu et l'œuvre de Charlemagne a résisté!

"Et l'islamisme est venu, et l'œuvre de Charlemagne a résisté!

"Et la Révolution est venue et l'œuvre de Charlemagne a résisté!

"Et Napoléon est venu, et l'œuvre de Charlemagne a résisté!

"Et Mazzini est venu et l'œuvre de Charlemagne a résisté!"
 "Et hier Garibaldi est venu, et sur le vieux roc de pierre, dénudé par les flots mugissants, nous avons lu un nom immortel et vainqueur, le nom de Charlemagne.

"Voilà ce que vaut un sceptre chrétien! Voilà le travail du génie illuminé par la foi!

"Voilà ce que peut une vaillante épée au service de Dieu et de son Eglise!

"Voilà pourquoi "Charlemagne est si grand que la grandeur a pénétré son nom," et que les plus profonds politiques, les plus hardis conquérants, les plus vaillants capitaines sont trop petits encore pour orner le socle de sa statue!"

CORRESPONDANCE

Progrès de la Colonisation au lac St. Jean, Saguenay

II

Voici quelques chiffres promis à la fin de ma première lettre qui a paru dans l'avant-dernier numéro.

Population.—Hébertville, la principale paroisse du lac St. Jean renferme 212 familles comptant 1,360 personnes. Il y a cinq ans, sa population n'était que de 575 âmes. La population s'est donc plus que doublée.

La paroisse de N.-D. du lac, à la Pointe-Bleue, qui est la seconde en date, compte 850 personnes. Elle est à 10 lieues d'Hébertville, sur les bords du lac St. Jean, au côté ouest.

Entre ces deux points, une nouvelle paroisse, sous le vocable de St. Jérôme, vient de s'établir sur les bords du lac, entre Hébertville et le poste de Métabetchouan. Elle aura son premier curé dans quelques mois. Les colons de cette localité ont montré le plus grand zèle pour construire leur chapelle. Elle ne compte que 80 familles dont 27 depuis le mois de mars seulement. La population est de 360 âmes. Elle est à 3½ lieues d'Hébertville, et 1½ lieue du poste de Métabetchouan. Il y a deux ans, elle comptait à peine 10 familles.

À quatre lieues d'Hébertville, à l'Est, à l'île d'Alma formée par les deux branches du Saguenay qui sortent du lac St. Jean, il y a un petit noyau d'une nouvelle paroisse qui ne demande qu'un chemin pour prendre de suite tous les accroissements d'une grande paroisse. Tous les lots sont pris comme dans le canton voisin, Signay. Plusieurs sont défrichés. Trois familles y résident. Le chemin devrait être fait sans délai. C'est celui qui presse le plus après le chemin Kinogami.

Avant deux ans il y aura deux autres églises sur les bords du lac St. Jean l'une dans Signay entre Alma et St. Jérôme, l'autre entre le poste de Métabetchouan et la Pointe bleue, à la Pointe aux trembles. On pourrait ajouter qu'avant peu une troisième paroisse sera formée au-delà de la Pointe-bleue à Chamouchouan, où M. G. Tremblay curé de Beauport a envoyé les premiers colons.

Climat.—Il est bien prouvé aujourd'hui qu'au lac St. Jean les gelées d'automne ne se font pas sentir avant le commencement d'octobre.

Produits.—Voici quelques exemples de la récolte de 1867 qui pourtant n'a pas été très-bonne comme on sait.

Ephrem Aillard, d'Hébertville, a semé:

16 minots de blé, et récolté.....	150 minots
6 minots d'orge, et récolté.....	230 "
2 minots de pois, et récolté.....	40 "

10 minots d'avoine, et récolté..... 100 "

Ismaël Simard, de la même paroisse, a semé:

5 minots de blé, et récolté.....	125 minots
----------------------------------	------------

12 minots d'orge, et récolté.....	519 "
-----------------------------------	-------

13 minots de pois, et récolté.....	158 "
------------------------------------	-------

4 minots d'avoine, et récolté.....	38 "
------------------------------------	------

Pamphile Simard, de la même paroisse, a semé 33 minots de tous grains, et récolté 337 minots; Robert Fortin a semé 25 minots et récolté 412 minots; Louis Deschênes a récolté 525 minots; Antoine Tremblay a récolté 475 minots; François Plourde a récolté 420 minots; Nathanaël Rossignol a récolté 61 minots de 5 minots; Olivier Paradis a récolté 132½ minots de blé de 11 minots semés; J. M. Potvin, de la Pointe-Bleue, a récolté 550 minots de blé, 300 minots de pois, 175 minots d'orge; Protais Guay a récolté 600 minots de tous grains; Thomas Deschênes a récolté 250 minots de blé de 12 minots semés; Louis Marcoux, tout récemment établi à Chamouchouan, a récolté 150 minots de blé, 100 minots d'orge, etc.

Distances.—Du Portage des Roches à Hébertville... 8 lieues, d'Hébertville à St. Jérôme..... 3½ “
de St. Jérôme à N.-D. du lac..... 6½ “
de N.-D. du lac à l'extrémité du chemin Kinogami. 3 “

Toutes ces paroisses sont sur le chemin Kinogami, lequel n'a pas encore de sortie passable du côté de Chicoutimi. On y travaille actuellement. Le pont de Caskouia qui avait été brûlé l'année dernière vient d'être refait en neuf. La petite allocation de cette année ne suffira certainement pas. Il faudrait ajouter encore \$800 environ. Si cet argent est bien employé les colons du lac St. Jean pourront aller facilement à Chicoutimi, chef-lieu de leur district, sans se casser le cou ni briser leurs voitures, ce dont ils sauront bien être reconnaissants à qui de droit. Il ne leur restera plus que le chemin d'Alma à demander comme indispensable à la colonisation complète du canton Signay qui est sans contredit le plus beau du Haut-Saguenay.

Ste. Anne, 24 août 1868.

P.

Ecole d'Agriculture de Ste. Anne

En reproduisant le prospectus de cette école, le *Pionnier de Sherbrooke* a trouvé dans son patriotisme et dans son cœur si canadien, d'excellentes paroles que nous sommes heureux de reproduire. Il a compris que l'enseignement de l'agriculture comme profession est devenu indispensable à une foule de jeunes gens qui se destinent à l'agriculture, ou qui devraient embrasser la carrière agricole de préférence aux professions libérales où ils vont se jeter tous les jours sans vocation aucune, ni profit pour eux-mêmes, ni pour leurs familles, ni pour la société qu'ils embrassent. Il a compris que les institutions destinées à procurer cet enseignement à la jeunesse canadienne ont besoin du puissant concours de la presse, pour être reçu de nos populations rurales si lentes à accepter une nouveauté comme celle-là. Il est à regretter que beaucoup d'autres journaux n'aient pas jugé à propos d'en faire autant. Si la presse reste muette sur une nécessité nationale comme l'enseignement professionnel de l'agriculture, faut-il être surpris de l'apathie et de l'indifférence des habitants de la campagne?

Voici l'article du *Pionnier de Sherbrooke*:

“ Nous publions aujourd'hui, sur notre première page, sous le titre qui précède, un document très important pour les cultivateurs. Comme notre excellent confrère de la *Gazette des Campagnes* veut bien le donner à entendre, en parlant des journaux qui n'ont pas encore reproduit ce petit article, ce n'est que par inadvertance que nous l'avons omis jusqu'à ce jour. Notre confrère peut s'en convaincre, quant à ce qui nous regarde, en songeant à l'intérêt que nous avons toujours porté à la cause des cultivateurs, et surtout à la haute estime que nous entretenons pour les fondateurs et les directeurs de l'Ecole d'Agriculture de Ste. Anne.

“ C'est donc avec le plus vif plaisir que nous ouvrons nos colonnes à cet écrit, qui annonce la rentrée des élèves à cette Ecole et donne des renseignements très-intéressants sur l'enseignement de l'institution.

“ Nous invitons spécialement ceux de nos lecteurs voués aux

nobles travaux de l'agriculture, ayant des enfants en état de se prévaloir des avantages qu'offre l'Ecole de Ste. Anne, à faire quelques efforts pour y envoyer des élèves. Les dépenses à faire sont très modérées, bien au-dessous des bienfaits que peut retirer chaque élève de cet enseignement. N'oublions pas que ces jeunes gens, au sortir de l'école, nous reviendront capables de faire honneur à leur noble état et de donner une nouvelle impulsion aux travaux agricoles.”

La Revue Agricole

Nous n'avons pas reçu la *Revue agricole* de Montréal comme échange depuis le mois d'avril, malgré plusieurs demandes faites à son rédacteur, M. Perrault.

Cela nous prive du plaisir de rendre compte à nos lecteurs des travaux de la Chambre d'agriculture. Si nous nous en plaignons ce n'est pas pour faire de la peine à la rédaction du journal officiel, mais uniquement pour nous justifier du reproche de ne jamais dire un mot de tout ce que fait la Chambre d'agriculture pour le bien de la cause agricole.

Rentrée des élèves du Collège de Ste. Anne

Comme on peut le voir dans nos colonnes d'annonces c'est mardi, le 8 septembre prochain, qu'aura lieu la rentrée des élèves de cette institution. Nous espérons qu'après un repos de huit grandes semaines ils reviendront courageusement, si non gaiement, reprendre les travaux de l'étude. Il est extrêmement important, sous tous les rapports, et cela pour mille bonnes raisons, qu'ils soient à leur poste au jour fixé. Les parents qui ont à cœur les succès de leurs enfants devront faire en sorte qu'il n'y ait point de retardataires.

Petite chronique agricole

Nous avons eu mercredi dernier une pluie abondante et tiède qui pouvait être funeste à la plupart des grains sujets à la rouille si, au moment de l'apparition du soleil, la température ne se fût pas un peu refroidie. Le mauvais temps n'a pas eu fort heureusement de suite. Les jours suivants ont été magnifiques. Le temps continue d'être au beau, et les cultivateurs en profitent pour poursuivre avec ardeur les travaux des moissons. Un bon nombre ont terminé leur récolte de foin. On s'occupe actuellement de la coupe des grains. Espérons que la Providence, sur laquelle doit s'appuyer le cultivateur, nous donnera un temps des plus favorables.

Un ami nous informe que la récolte dans la Gaspésie promet d'être abondante. Là, les grains n'ont eu nullement à souffrir de la sécheresse. De l'aveu des Gaspésiens eux-mêmes il y a bien longtemps qu'ils n'ont vu autant de richesse dans leurs champs. Le blé, l'orge, le seigle, l'avoine, etc., ont tous également réussi. Les fourrages sont aussi bien supérieurs à ce que nous avons vu sur la rive sud du St.-Laurent. C'est là sans doute pour ces braves Gaspésiens un puissant encouragement à la culture qu'ils ont toujours trop négligée jusqu'ici à leur détriment. La pêche a toujours eu leur préférence, et c'est dans cette prédilection là même que se trouve l'explication de l'état de gêne où vivent un bon nombre parmi eux. Ils passent la plus grande partie de leur temps à travailler pour des maîtres qui les exploitent à leur profit et les traitent sans pitié. Aussi ils ne font rien pour léguer un bon héritage à leurs enfants qui devenus grands courent de tous côtés les chances du hasard. Au contraire, cultivant peu, et le plus souvent d'après une routine aveugle, ils finissent par augmenter le chiffre de leurs dettes auprès des bourgeois, et se voient ensuite dans la stricte nécessité de travailler toute leur vie comme des mercenaires.

S'ils veulent améliorer leur sort il faut absolument qu'ils renoncent au moins en partie à une pêche qui devient de plus en plus infructueuse pour se livrer avec plus d'ardeur et de constance à la culture de la terre. La récolte actuelle prouve que les terres qui environnent la Baie des Chaleurs peuvent produire abondamment si on veut se donner la peine de les bien cultiver.

Nous apprenons par le *Constitutionnel* qu'un nommé Paul Duguay, de Nicolet, a semé en mars dernier du seigle, et l'a récolté assez tôt pour y semer, deux jours avant ses voisins, du sarrasin qui est bien beau. Il revient donc à dire que notre climat peut être exploité avec avantage par le cultivateur intelligent et laborieux.

Les nouvelles reçues de tous les centres agricoles, dit le *Courrier des Etats-Unis*, donnent l'assurance que cette année, le rendement du froment, du maïs, de l'avoine, de l'orge et du foin sera exceptionnel comme quantité et comme qualité. On compte sur une bonne moyenne de coton, quoique plusieurs parties de la Floride soient ravagées par les chenilles. Le sucre s'annonce très-bien, mais malheureusement la culture de la canne a été entreprise sur une échelle si restreinte que la quantité sera presque insignifiante. Les fruits sont généralement mauvais et peu abondants; les pêches, notamment, ne donneront pas la moitié de la récolte de l'année dernière. En revanche, il y a des masses de pommes de terre, et elles sont excellentes.

Le *Massachusetts Ploughman* dit que les nouvelles qui lui arrivent des différents Etats laissent présumer que la récolte des blés sera abondante; les blés-d'inde se sont aussi refaits par suite des pluies, et les fermiers comptent aujourd'hui sur un rendement satisfaisant.

La récolte est fort belle en Californie, et on assure que cette contrée pourra exporter deux fois plus que l'an dernier.

La sécheresse a été très nuisible aux récoltes dans le midi de la Russie.

Le typhus contagieux des bêtes à cornes a complètement disparu des contrées occidentales de l'Europe.

RECETTES AGRICOLES

Piqures de mouches

Lorsqu'on se sent piqué par une mouche de n'importe quelle espèce, il suffit de prendre une pierre ou une motte de terre dure, d'y mettre un peu de salive, et de frapper l'endroit piqué jusqu'à ce que l'épiderme soit au vif, pour faire disparaître tout danger.

Piqures

Il arrive souvent que les ouvriers travaillant le fer et le bois, les ouvrières maniant l'aiguille, se font des piqures qui ne saignent pas, et qui peuvent provoquer des panaris fort douloureux. Un excellent et prompt remède, c'est de tenir la piqure au-dessus de la fumée de papier que l'on brûle.

Maux d'yeux

Prenez des branches de vigne, brûlez-les, recueillez-en la cendre, faites-la infuser pendant 24 heures dans de l'eau de puits, et lavez fréquemment les yeux faibles et malades avec cette eau. — *L'Ouvrier.*

Saignements de nez

On les arrête : — par une compresse d'eau froide appliquée au front, — en plongeant les deux mains dans l'eau froide, — en faisant lever les bras au patient, — en faisant priser de l'alun en poudre, si le saignement est trop fort et prolongé. — *L'Ouvrier.*

FEUILLETON

LE CAPITAINE AUX MAINS ROUGES

XV

Le nouveau châtelain de Kéroulas.

(Suite.)

Noirot dit que ceux qui voudraient aller à l'Eglise seraient libres; seulement point de causerie sous le porche et dans le cimetière. Si vous avez envie de jouer aux boules, vous jouerez dans le parc, et je donnerai les enjeux; si vous désirez danser, je payerai les violons; si vous souhaitez boire, je ferai défoncer une futaille; mais on boira, on jouera et on dansera à Kéroulas!

— C'est dit! — répondirent les garçons.

Les filles sourirent en manière d'acquiescement.

Les serviteurs entrèrent dans l'église, Noirot resta sous le porche.

Il vit passer Marianic; il reconnut Anaik; l'abbé Colombar le regarda; tous les gens du village parlèrent bas en se le montrant: il ne s'émou point, et l'on ne put apercevoir de changement sur son pâle visage ombragé d'un grand chapeau.

A la fin des offices, les serviteurs de Kéroulas se rejoignirent.

Selon ses promesses, il donna un écu aux joueurs de boule et l'on but à volonté sans aller jusqu'à l'ivresse.

Noirot retourna à Paris et en ramena un jeune homme pâle et chétif, doux et bon, instruit et modeste, qui devait tenir la comptabilité du riche propriétaire et lui servir de secrétaire intime.

Noirot quitta son costume demi-paysan et s'habilla à la façon des gens de la ville. Il n'exagéra rien, et s'efforça de prendre simplement l'allure et l'apparence d'un intendant de bonne maison, à qui une suite d'honorables services constituait une situation indépendante.

Les fonds provenant de la vente des diamants furent employés, moitié à relever et à réparer Kéroulas, moitié en placements sûrs et faciles à réaliser.

Les revenus des champs, des fermes et du bétail s'absorbèrent pendant trois ans dans les frais d'amélioration.

Après ce laps de temps, Noirot réalisa des économies.

Ordre était donné à Kéroulas de ne jamais refuser l'aumône.

L'occasion de la faire manquait. Les gens du pays ne s'adressaient point à Noirot, et seuls les étrangers se montraient à la grille du château.

Le suzerain de Kéroulas fit porter des secours chez des pauvres, organisa des distributions de pain, de beurre et de chanvre; on méprisa ses secours, ou du moins on les refusa.

Noirot ne comprit pas tout de suite que les pauvres gens du pays préférèrent le pain noir de la ferme à la miché de pain blanc du manoir.

L'influence de Marianic se manifestait en cela.

Tant qu'elle attendit le retour des maîtres de Kéroulas et l'exécution des promesses de Noirot, elle ne craignit point de se montrer dans les environs du château et surveillait même avec plaisir l'avancement des travaux.

Mais un dimanche, l'ami du jacobin Brutus voulut frapper un coup de maître. Croyant que la population le fuyait parce qu'il affectait de ne pas se montrer aux offices, il entra un dimanche dans l'église du village.

Noirot avait contribué aux dépenses de sa restauration: le jour dont nous parlons il franchit le seuil sacré, mais au lieu de rester confondu dans la foule des fidèles, il monta jusqu'au banc réservé jadis à la famille de Kéroulas et y prit place avec une apparence de sang-froid.

Son cœur battait terriblement, cependant! non point d'émotion en se trouvant dans le sanctuaire qu'il avait d'abord aidé à détruire, mais d'orgueil satisfait et en même temps de crainte.

Il se demandait ce que penseraient, ce que diraient les gens du pays.

Pour la première fois il affichait ses prétentions et démasquait ses batteries. Il ne paraissait plus attendre les héritiers du domaine pour le leur restituer, et s'emparait enfin de la place que lui assurait sa fortune.

Noirot osait dire qu'il était le maître de Kéroulas et s'en arrogait les droits.

Il n'entendit point le sermon de l'abbé Colomban et demeura agenouillé, les coudes sur le prie-Dieu, la tête dans ses mains, étourdi de sa propre hardiesse.

La foule s'étant dispersée à la fin de l'office, il se leva, gagna le bas de la nef, la tête haute, les jambes tremblantes.

Le peuple l'attendait dans le cimetière.

Il surprit des regards hostiles, il entendit des paroles acensatrices; Marianne le toucha du doigt et fit un geste de menace en montrant le ciel.

Elle comprenait qu'on l'avait jouée.

Noirot rejoignit en toute hâte ses domestiques.

Arrivé à Kéroulas, il s'enferma dans sa chambre et ne reparut plus de la journée.

Marianne lui avait fait peur.

La pauvresse de la grand'lande ne redevint pas folle, et ne tomba point dans l'exaltation de son mysticisme religieux.

Elle ne parcourut plus les chemins, la triste flagellée, criant que l'on devait se convertir au Seigneur Jésus; on eût dit que les petits enfants au milieu desquels elle vivait l'avaient domptée et changée. Elle pensa que sa vertu n'était point assez grande pour mériter un miracle, et cessa d'attendre le retour de ceux qu'elle regrettait.

Elle donna ses journées aux enfants du village et ses soirées à Anaik.

La veuve s'éteignait lentement, comme une lampe où manque l'huile. En regardant le biniou muet de Guilaneck, elle sentait sa vie se fondre, et voyait avec joie approcher le moment où son âme embrasserait l'âme du pauvre mousse.

Marianne la soignait avec zèle; l'abbé Colomban la visitait; tous les braves gens du pays s'efforçaient d'adoucir son agonie et apportaient à son chevet le tribut de leur amitié.

Elle ne se plaignait point; mais de temps en temps un nom presque aussi cher que celui de Guilaneck s'échappait de ses lèvres: "Roscoff!"

Elle demandait à Dieu de voir son frère avant de mourir. Roscoff donnait rarement de ses nouvelles.

La guerre continuait, et le capitaine aux mains rouges se battait en brave. Dans les lettres qu'il écrivait à sa sœur on sentait, en dépit de l'effort fait pour la masquer, percer une douleur intense, la plaie incurable saignait; Anaik pleurait en baisant ces pages, et l'abbé Colomban ne pouvait que dire: "Espérez!"

Tandis qu'une douleur plus morne et plus lourde s'abattait sur la chaumière, l'intérieur de Kéroulas changeait de face.

Par une journée glaciale, journée de décembre attristée par la neige, une famille de vagabonds heurta à la grille du château.

Le secrétaire de Noirot, M. Arsène, donna ordre d'ouvrir; et un moment après les mendiants entraient dans une vaste cuisine chaude et gaie, et voyaient se préparer pour eux un ample souper.

Noirot, passant dans le corridor, entendit pousser des cris joyeux, de ces bons cris d'enfant qui font du bien au cœur; et il pénétra à son tour dans la cuisine.

Les mendiants se levèrent, et une enfant qui d'abord s'était avancée vers lui, recula intimidée et alla cacher son visage dans le tablier d'une femme pâle, décharnée, affaiblie par toutes les misères.

"Je ne veux pas vous troubler, dit Noirot; le temps est mauvais; chauffez-vous, mangez; passez même la nuit dans la grange si vous voulez. . . Je te fais donc peur? demanda-t-il à la petite fille.

—Excusez-la, monsieur, dit la femme, elle est un brin sauvage.

—Combien avez-vous d'enfants, demanda Noirot.

—Trois, monsieur, les trois petits gars qui conduisent mon mari et ses frères. . . tous aveugles, monsieur! que c'est une grande épreuve.

—A qui appartient donc la petite fille?

—Sa mère est morte, et je l'ai prise comme on fait d'un oisillon tombé du nid.

—Comment t'appelles-tu?" demanda Noirot à l'enfant.

La femme enleva le pain de son tablier qui cachait la tête ébouriffée de l'enfant, et lui dit avec une gronderie douce:

—Alors, réponds au monsieur comment tu t'appelles.

—Madeleine, dit l'enfant en baissant la tête.

—C'est un joli nom, un doux nom, répéta Noirot; lui aussi avait une sœur nommée Madeleine."

Elle était plus jeune que lui, et il ne la connaît guère; car d l'heure où on dit dans le pays de Quimper que Noirot était de venu jacobin, révolutionnaire et impie, sa famille refusa de l voir.

"De quel pays es-tu? reprit Noirot qu'attendrissait le souvenir de sa sœur.

—De l'évêché de Quimper, répondit l'enfant.

—Elle ne sait rien de rien, répliqua la mendicante. Je crois que la misère chassa sa mère de son village; la pauvre femme mourut dans une paroisse étrangère, et la petite mendiait sur une route quand je la rencontrai. . . Autant valait qu'elle mendie avec nous quelqu'un l'aimerait au moins. . . Mes petits gars la regardent comme leur sœur, et les frères de mon mari ne chériraient pas mieux leurs propres enfants. . . Quelquefois la route est longue dans la lande; les gars ne marchent plus et la fillette se traîne. . . chacun des hommes prend un garçon à cheval sur son dos, et moi je porte Madeleine. . . une bergeronnette pour ce qu'elle pèse. . .

—Et vous ne savez rien de plus?

—Rien, monsieur.

—L'enfant ignore le nom de sa famille.

—Ma mère s'appelait aussi Madeleine," dit la petite fille.

Noirot s'assit et attira l'enfant sur ses genoux.

"Voyons, Madeleine, dit-il, tu as vu dans tes courses de belles boutiques aux foires de village, et des choses magiques pendant les pardons?"

L'enfant joignit les mains, leva les yeux, et s'écria:

"Oh! oui, oh! oui!"

—Eh bien! à la première foire, tu achèteras tout ce que tu voudras, si tu veux répondre à tout ce que je te demanderai.

—Tout?

—Je te le promets.

—Même un poupée?

—La plus belle de l'étalage.

—Même une belle ceinture?

—Toute lamée d'or.

—Et encore, encore. . .

—Eh bien!

—Je n'ose pas dire. . .

—Un grand parapluie de coton rouge, pour abriter la mère Marthon du soleil, quand elle chemine sous la neige ou qu'elle chante des complaintes au soleil?

—Un grand parapluie rouge et pour elle et un autre plus petit pour toi."

L'enfant prit à deux mains la figure de Noirot.

"Tu n'es donc pas méchant? demanda l'enfant.

—On t'a dit du mal de moi?

—Beaucoup. . . Aussi, je me suis cachée quand je t'ai vu. . .

—Non, je ne suis jamais méchant pour les petites filles qui s'appellent Madeleine.

—Alors tu verras mon reliquaire.

—Faut savoir, monsieur, qu'elle ne me l'a jamais montré à moi. . ." dit la pauvresse.

L'enfant tira de son cou un cordon noir auquel pendait un petit reliquaire d'argent.

Elle l'ouvrit avec beaucoup de peine, et en tira une bague de cuivre, et une médaille.

"Regarde!" dit-elle à Noirot.

Noirot retourna la bague; c'était une alliance très-simple; il aperçut un trou presque imperceptible, y plaça une pointe d'épingle, et la bague s'ouvrit en deux.

"Tu l'as cassée! dit l'enfant en pleurant, tu l'as cassée."

Noirot n'entendit pas. Il frottait les deux moitiés de l'alliance que le vert de gris oxydait.

Quand il les eut nettoyées, il lut distinctement:

"Madeleine Noirot, Pierre Braizon."

La médaille portait les mêmes noms, et une date, celle du mariage de Madeleine Noirot.

Le jacobin resta longtemps absorbé dans ses souvenirs, tenant dans ses doigts crispés la bague et la médaille.

L'enfant tenta d'ouvrir la main de Noirot; ne pouvant y réussir, elle s'imaginait qu'il voulait garder ses chères reliques et se mit à fondre en larmes. (A continuer.)

École d'agriculture de Ste. Anne

Les élèves de cette école et ceux qui ont intention de se faire inscrire sont informés que la rentrée, aura lieu mardi soir le 1er septembre prochain.

Il y a encore un certain nombre de bourses disponibles. Les bourses sont de \$50.00. Pour y avoir droit, il faut savoir au moins le français grammaticalement, n'avoir pas moins de 16 ans, et produire un certificat de bonne conduite. Les applications pour les bourses doivent se faire par lettre au Major Campbell, Président de la Chambre d'agriculture, à Montréal. Le nombre étant limité, les applications devront se faire le plus tôt possible.

Les élèves n'ont que leurs habits à fournir, avec deux paires de draps. Le lit est fourni par l'école. La pension est de neuf piastres par mois. Les parents n'ont que soixante-six piastres à déboursier.

Les parents qui voudront fournir la nourriture n'auront que trois chellings par mois à payer.

Cette école a pour but de former aux pratiques de la bonne agriculture les fils des propriétaires ruraux qui se destinent à cultiver plus tard pour leur propre compte.

L'école est régie par un Directeur. Un surveillant lui est adjoint pour la discipline. Ce Directeur sera M. Joseph Desjardins. Le professeur des matières agricoles est M. Jean Schmouth. Il y a deux autres professeurs pour la zootechnie et le droit rural.

L'école est pourvue d'une bibliothèque, d'un bon laboratoire de chimie agricole, d'une superbe collection de planches murales d'Achille Comte pour toutes les parties de l'histoire naturelle, d'une collection de 100 échantillons de zoologie agricole, comprenant un grand nombre de terres avec sous-sols et les principaux amendements, enfin une petite collection d'anatomie classique des plantes du Dr. Auzoux, pour la démonstration des professeurs.

En fait de matériel d'instruction, l'école est amplement pourvue de tout ce qu'il faut pour donner un excellent cours pratique à tout élève montrant de bonnes dispositions pour l'étude, le travail, et la discipline. Pour être un bon élève, ces trois conditions sont nécessaires. L'une d'elles venant à manquer, le résultat du séjour à l'école sera toujours très-faible si non tout-à-fait nul.

Nous invitons et nous pressons vivement cette foule nombreuse de jeunes gens que les professions libérales n'appellent pas, à se faire une position à la campagne dans l'exploitation intelligente et raisonnée de leur patrimoine. Il fut un temps où la question de l'enseignement de l'agriculture comme profession était regardée comme chose impossible. Aujourd'hui le problème est résolu. Parmi les 81 élèves qui, depuis neuf ans, ont fréquenté notre école, tous ceux qui ont voulu travailler sérieusement à s'instruire, sans s'occuper des vains et sots amusements des jeunes découverts et des petits crevés de faubourgs, ont eu un plein succès, vivent honorablement d'agriculture. Comme notre voix est trop faible pour être entendue partout, nous osons compter sur la voix puissante de la Presse

d'un bout à l'autre du pays pour seconder notre appel. Les grands journaux surtout, peuvent rendre d'immenses services à la vulgarisation de l'enseignement professionnel de l'agriculture.

ANNONCES.

AUX

ABONNÉS RETARDATAIRES

Nous attirons de nouveau l'attention des abonnés retardataires sur notre demande publiée dans la première page du No. 17 de la Gazette des Campagnes qui, nous osons le dire à regret, est demeurée inaperçue par un grand nombre de nos abonnés retardataires.

Plusieurs pourraient profiter de l'occasion de la rentrée des élèves au Collège de Ste. Anne, le 8 septembre prochain, pour faire parvenir le prix de leur abonnement à la Gazette des Campagnes à son propriétaire.

COLLÈGE DE STE. ANNE

LA RENTRÉE des Elèves aura lieu **MARDI**, le 8 septembre prochain. 27 août 1868.

HISTOIRE DE CINQUANTE ANS

1791-1841

PAR

T. P. BÉDARD

LES personnes désireuses de se procurer cet ouvrage qui paraîtra bientôt, sont informées que M. F. H. Proulx, propriétaire de la Gazette des Campagnes est autorisé à recevoir des souscriptions d'ici au 12 septembre prochain.

L'ouvrage est de 450 pages, in 8vo. Prix : \$1.00 l'exemplaire qui sera envoyé franco.

LISTE DES LETTRES NON RECLAMEES

AU BUREAU DE POSTE DE

STE. ANNE DE LA POCATIERE

- | | |
|-----------------------|-----------------------|
| Aubut, Rémi | Blanchet, Régis |
| Beaulieu, Urbain (2) | Bérubé, Joseph |
| Bossé, Lambert | Bossé, Dlle Luce |
| Bérubé, Jean | |
| Bérubé, Rémi | Caron, Augustin |
| Casista, J. B | |
| Chrétien, Dlle. Phil. | Dubé, Pierre |
| Dubé, Jean | |
| Dubé, Louis | Litallien, François |
| Gauthier, Dme. Vve. | Lévêque, Cyprien |
| Lavoie Dme. A. | Morin, Charles |
| Lévêque, Magloire | |
| Mador, Hilaire | Potvin, Firmin (2) |
| Onellot, François | Pelletier, Chs. Vill. |
| Potvin, Xavier | Soucy, Henri |
| Paré, J. Bte. | |
| Soucy, Prudent | |
| Verreil, François | |

27 août 1868.

J. DIONNÉ, M. P.

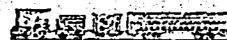


JUMENT A VENDRE

Le soussigné offre à vendre une superbe jument reproductrice : On peut voir, à sa terre, un poulain d'elle, âgé d'un an, qui est admiré de tous ceux qui le voient.

ED. GLACKEMEYER.

Québec, 29 juillet 1868.



CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC

DU

CANADA

De la Pointe-Lévis à la Rivière-du-Loup.

STATIONS	MALE		Train Express	
	Aller	Retour	Aller	Retour
Pointe-Lévis	12-45 PM	4-00 PM	9-10 AM	8-50
Hadlow	12-50	3-50
Chaudière Junction	1-15	3-30	9-30	8-30
St. Jean Chrysostome	1-30	3-10
St. Henri	1-50	2-50
St. Charles	2-10	2-20	10-15	7-45
St. Michel	2-45	1-50
St. Valier	3-00	1-35	10-40	7-20
St. François	3-20	1-15	10-50	7-05
St. Pierre	3-30	1-00
St. Thomas	3-50	12-40	11-10	6-45
Cap St. Ignace	4-20	12-13	11-30	6-30
L'Anse à Giles	4-30	12-00
L'Islet	4-45	11-45 AM	11-45	6-05
Trois Saumons	5-00	11-30	12-00	5-50
St. Jean Port Joli	5-10	11-15
Elgin Road	5-30	10-50	12-20	5-30
St. Roch	5-45	10-37
Ste. Anne	6-00	10-20	12-40	5-05
Rivière-Ouelle	6-25	9-50	12-55	4-50
St. Denis	6-50	9-25	1-10 PM	4-20
St. Paschal	7-05	9-05	1-20	4-05
St. Hélène	7-25	8-45	1-30	4-05
St. André	7-50	8-20	1-45	3-50
St. Alexandre	8-00	8-05
Lake Road	8-15	7-50	2-00	3-30
Rivière du Loup	8-40	7-25
	9-00	7-00	2-30	3-00

Le Train Express part de la Pointe-Lévis tous les mardis et jeudis ; de la Rivière du Loup, tous les mercredis et vendredis.

C. J. BRYDGES, Directeur-Gérant.

2 juillet 1868.

A VENDRE

La LIBRAIRIE AGRICOLE de la Gazette des Campagnes, à Ste. Anne de la Pocatière :

LIVRES D'AGRICULTURE, Etc.

A NOS ABONNÉS

Ceux qui désirent payer leur abonnement à la Gazette des Campagnes et qui ne pourraient s'adresser directement à l'Éditeur à Ste. Anne, pourront le payer en s'adressant à MM. les Agents ordinaires des localités, ainsi que chez les principaux libraires suivants : MM. Rolland et fils, à Montréal ; MM. Garant & Trudel, à Québec ; M. A. Kérouack, à St.-Hyacinthe.

TRAITÉ
DE CALCUL MENTAL
à l'usage des écoles canadiennes
PAR
F. E. JUNEAU, Inspecteur d'écoles.

Ce petit ouvrage qui est appelé à rendre l'enseignement de l'Arithmétique facile, en développant l'intelligence des chiffres aux jeunes enfants, est offert en vente chez la plupart des libraires du Bas-Canada, au prix de sept chelins et demi la douzaine ou à dix-huit sous par exemplaire. On peut aussi se le procurer chez le soussigné en gros et en détail.

Toutes les bonnes écoles ont déjà adopté cet excellent ouvrage, il peut être mis entre les mains de tous les enfants aussitôt qu'ils commencent à lire couramment. Cet ouvrage est indispensable pour apprendre à bien compter, aussi, le Conseil de l'Instruction Publique s'est-il empressé de l'approuver pour les écoles élémentaires et modèles.

FIRMIN H. PROULX,
Imprimeur-Editeur

VINS DE MESSE

Constamment en mains chez les soussignés.
CERTIFICAT.

J'AI examiné un Vin de Sicile provenant des Caves de MM. GARANT & TRUDEL, et j'ai trouvé dans ce Vin tous les éléments contenus dans les Vins ordinaires; en conséquence je puis le recommander comme Vin de Messe. Pour les Malades, ce Vin qui est très capiteux, convient infiniment mieux que les Vins de Xérès et d'Oporto, qui sont presque tous falsifiés ou adultérés.

F. A. H. LARUE, M. D. L.

Québec, 17 juin 1868.

Ce Certificat n'aura de valeur qu'autant qu'il sera exhibé par MM. Garant et Trudel.

Les soussignés sont agents de la maison G. E. Desbarats; ils sont aussi autorisés à recevoir le paiement des abonnés ou de nouveaux abonnements à la Gazette des Campagnes.

GARANT & TRUDEL,

Libraires,

Rue la Fabrique, Haute-Ville, Québec.

A vendre à l'Imprimerie de la Gazette des Campagnes: Catalogue par ordre alphabétique des Elèves du Collège de Ste. Anne, depuis 1829 jusqu'à 1867 — Prix, 2 chelins.

Traité élémentaire de botanique, à l'usage des maisons d'éducation et des amateurs qui voudraient se livrer à l'étude de cette science, sans le secours d'un maître. Ouvrage illustré de plus de 80 gravures sur bois. Par M. l'abbé L. Provancher. Prix, 2 chelins.

MARCHANDISES NOUVELLES

VENANT D'ÊTRE RECUES:

CHAPEAUX de satin (Import. Française,) Chapeaux de Paramata, Chapeaux de Mérinos noir, Chapeaux de Mérinos gris, Chapeaux de Feutre, (grande variété) Couvertures de Chapeaux, Casquettes, etc.

MÉRINOS Français Double Violet, Mérinos Français Double Noir, Mérinos Français Simple Noir, Cordé Royal. Drap d'Albert, Drap d'Été, Saie, Serge, etc.

— Ceintures de Soie avec Franges. Ceintures de Laine, Etoffes à Ceintures, Rabats, pour Messieurs du Clergé. —

— AUSSI —

CHAPEAUX de Satin, Chapeaux de Feutre, Chapeaux de Paille Noir, pour Messieurs du Clergé.

GANTS Noirs d'Alexandre, Gants de couleur d'Alexandre, Gants Noirs de Jouvin, Gants de couleur de Jouvin, Gants de Soie, de Fil, etc.

VINAIGRE de Toilette, Eau de Cologne, Eau de Lavande, Extrait Double et Triple, Huile Philocôme, Lait Antéphélique, Pommes, Savons Parfumés, Encens, Sachets.

En vente chez

A. HAMEL & FRÈRES,
Québec, 30 mai 1868. Rue Sous-le-Fort.

The Rural Gentleman

JOURNAL MENSUEL

D'AGRICULTURE, D'HORTICULTURE
AFFAIRES RURALES, &c

Publié en langue anglaise à Baltimore

La direction de ce journal n'épargne aucune dépense pour rendre cette feuille des plus intéressantes. La rédaction est faite par des hommes pratiques tant en horticulture qu'en agriculture. Ce journal donne une attention toute particulière en ce qui concerne l'élevage et le soin des animaux. Cette partie est confiée à un médecin vétérinaire très recommandable.

Les avertissements sont publiés au taux de 15 centins par ligne. Huit mots forment une ligne. Les avis spéciaux sont insérés à 20 centins par ligne.

Les mentions spéciales concernant une annonce sont publiées à 25 centins par ligne.

Des Agents sont demandés dans le but de donner une plus grande circulation à ce journal.

Adressez 6 centins au soussigné par lettre affranchie, et vous recevrez en retour une copie du journal.

J. B. ROBINSON & CO.

Éditeurs

No. 2 N. Eutaw St. Baltimore, MD.

G. AMYOT, AVOCAT, tient son Bureau au No. 6, Rue St. Louis, Haute-Ville Québec, (bâtisse des Franc-Maçons) et suit les Cours de Montmagny et de Beaucc.

CONCOURS PROVINCIAL AGRICOLE ET INDUSTRIEL

POUR

1868

OUVERT À LA

PUISSANCE DU CANADA

AURA LIEU, À LA

CITE DE MONTREAL.

Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi

15, 16, 17 et 18 SEPTEMBRE,

DANS LE

PALAIS DE CRISTAL

Rue Ste. Catherine, et sur le terrain de la Ferme des Prêtres, dans le voisinage immédiat situé entre les Rues Guy et Sherbrooke.

Prix offerts. \$10,000 à \$12,000

Pour les listes de prix et les blancs d'entrée dans le département agricole s'adresser au Secrétaire de la Chambre d'Agriculture, No. 615, Rue Craig, ou aux Secrétaires des Sociétés d'Agriculture du Comté.

Dans le département industriel on pourra se procurer des listes de prix et des blancs d'entrée en s'adressant au Secrétaire de la Chambre des Arts et Manufactures, Institut des Artisans, Grande Rue St. Jacques.

Les entrées dans le département agricole devront être faites le ou avant Samedi, le 22 août prochain, au Bureau du Secrétaire, No. 615, Rue Craig. Pour les produits agricoles on recevra les entrées jusqu'à samedi, le 5 septembre.

Dans le département industriel, les entrées devront être faites le ou avant le 15 septembre, au Bureau de la Chambre des Arts et Manufactures.

Chaque concurrent devra payer un dollar en faisant son entrée, ce qui lui donnera droit à un billet d'admission pendant tout le concours.

Des arrangements ont été faits avec les principales lignes de chemin de fer et de navigation, pour rendre à destination, franc de charge, tout objet exposé qui n'aura pas été vendu.

Les concurrents étrangers dans le département industriel auront autant d'espace que possible pour exhiber leurs objets, mais ne pourront pas entrer en compétition pour les prix.

Pour plus amples informations s'adresser aux soussignés, Secrétaires-Conjoints de l'Association Agricole.

GEORGES LECLERE,

Sec. de la Chambre d'Agriculture.

A. A. STEVENSON,

Sec. de la Chambre des Arts et Manufactures.

Montréal, 29 juin 1868.

A vendre à l'Imprimerie de la Gazette des Campagnes:

LE LUXE

ET LA

VANITÉ DES PARURES,

LE PROESSEUR PALMER

DE

MONTREAL

A donné au Collège de Ste. Anne, mardi dernier, une soirée très-amusante d'escamotage, jeux de gobelets, prestige et illusions, de magnétisme, de fantasmagométrie, de magie blanche, etc. Tous ces jeux ont intéressé vivement l'auditoire et ont été faits avec la plus grande adresse.

Les personnes présentes se sont tellement amusées, qu'elles ont demandé une autre soirée pour le lendemain. Ce qui prouve en faveur de M. Palmer.

Cette soirée n'a pas été moins intéressante que la première, et tous se sont bien promis de ne pas manquer d'assister à ces intéressantes soirées, chaque fois que M. Palmer leur en donnera l'occasion.

M. Palmer devra donner des représentations à l'Islet et à St. Thomas à la fin de la semaine.

27 août 1868.